

EXCLUSIVITÉ HABITANTS AVANT LANCEMENT COMMERCIAL



14
logements en
location
accession à la
propriété

3F 
Accession

**Une résidence calme et paisible
qui vous donnera l'impression
d'être à la campagne**

Devenez propriétaire de votre résidence principale en PSLA (Prêt Social Location Accession) au sein des «jardins en seine», située dans un cadre privilégié entouré d'espace vert. Profitez d'un cadre urbain paisible, proche des commerces, des écoles et des services du quartier. Entre jardins ou terrasses, la résidence offre de jolies espaces privés.

ACHETEZ VOTRE APPARTEMENT OU MAISON NEUVE EN PSLA

8 maisons individuelles du T4 au T5
à partir de

275 000 €^{TTC*}

* T4 : M10

1 appartement T2
à

165 000 €^{TTC*}

* T2 : B004

5 appartements T4
à partir de

260 000 €^{TTC*}

* T4 : B005



TVA
5,5 %

Accession
PSLA



Saintry sur Seine détient une âme de village avec charme et tranquillité. Une ville où il fait bon vivre est une ville où le sens du partage régit. Saintry sur Seine peut s'enorgueillir d'un tissu associatif riche et diversifié. De plus, un grand parc écologique permet de se promener tout en identifiant toutes sortes d'espèces dans leurs écosystèmes.

À CÔTÉ DE LA RÉSIDENCE

- * Superette à 2 minutes à pied.
- * Ecole primaire à 4 minutes à pied.
- * Ecole maternelle à 7 minutes à pied.
- * Grand parc à 9 minutes à pied.
- * Collège à 15 minutes en voiture.

ACCESSION PSLA

Quel avantages pour vous ?

- * La qualité de votre appartement neuf est certifiée.
- * Le prix de vente est plafonné.
- * Vous bénéficiez d'un taux réduit de TVA.
- * Vous êtes exonéré de la taxe foncière pendant
- * Le taux du prêt est conventionné.
- * Vous êtes protégés. En cas de difficultés (décès, divorce, etc.) le vendeur vous rachète votre appartement et s'engage à vous reloger.

INFORMATION ET VENTE :

01 75 90 98 26

3f-jardinsenseine@mail.scorimmo.com